

## **CONTRE LA LOI TRAVAIL : TRAVAILLEURSEs DU SEXE EN LUTTE ET SOLIDAIRES !**

Après le succès des manifestations du 9 mars, les travailleurSEs du sexe restent mobilisées pour faire entendre leur opposition ferme à la loi travail. **En tant que travailleurSEs du sexe, nous nous opposons en effet à double-titre à cette loi** : en favorisant la précarité de touTEs les travailleurSEs, elle détruit de nombreux acquis sociaux pour lesquels nous nous battons en demandant la décriminalisation du travail sexuel. Et en imposant de telles conditions de travail, elle généralise une précarité déjà en vigueur dans les industries qui emploient les personnes les plus démunies comme dans l'industrie du sexe.

**Les liens entre précarité et entrée dans le travail du sexe** sont évidents, nous les constatons chaque jour. Parce que ce projet de loi vise à donner toujours plus de pouvoirs aux employeurs, à généraliser les formes de travail précaire, elle plongera encore plus de travailleurSEs dans la misère. Alors même qu'il prétend lutter contre la prostitution, ce gouvernement propose aujourd'hui un projet de loi qui ne fera que renforcer les facteurs qui amènent déjà de nombreuses personnes à exercer le travail sexuel parce que leur emploi dans d'autres secteurs ne leur permet pas de subvenir à leurs besoins. Alors que le gouvernement lutte contre la prostitution car elle serait source de violence, il ne propose que de rendre toujours plus violent le monde du travail dans sa globalité.

En imposant une politique ultra-libérale avec ce projet de loi El Khomri, comment peut-il espérer que le "parcours de sortie" que la proposition de loi de lutte contre la prostitution puisse avoir les effets escomptés s'il s'agit de proposer aux travailleurSEs du sexe de se réorienter dans des secteurs où règnent tout autant que dans l'industrie du sexe la violence et l'exploitation ?

**Dans l'industrie du sexe, la précarité et les rapports d'exploitation sont notre lot quotidien.** La stigmatisation des travailleurSEs du sexe renforce le pouvoir de nos employeurs, y compris dans les branches légales de notre industrie. De surcroît, la criminalisation des autres secteurs de notre industrie renforce cette vulnérabilité des travailleurSEs à l'exploitation. Parce que lutter en tant que travailleurSE du sexe, c'est s'exposer à un stigmate souvent lourd de conséquences, y compris légales, les contrats précaires et le non respect du code du travail sont déjà monnaie courante. La généralisation de ces pratiques signifie une volonté de faire taire toute opposition de la classe des travailleurs. Avec ce projet de loi, il s'agit de rendre légales des pratiques qui, bien que pour le moment illégales, peuvent être imposées par les employeurs sans vraiment craindre de réponse de la part des travailleurSEs.

Il s'agit donc, et ce à deux niveaux, de **faire des salariéEs d'aujourd'hui les putes de demain**, et de donner à tous les employeurs le pouvoir que peuvent aujourd'hui avoir les patrons et proxénètes qui abusent de la vulnérabilité et de la précarité des travailleurSEs du sexe.

**Le STRASS exige le retrait complet et inconditionnel du projet de « Loi Travail »** et appelle donc touTEs les travailleurSEs du sexe à se mettre en grève dans les secteurs où elles le peuvent, à poster des messages de solidarité sur leurs annonces, à signer la pétition contre la loi travail, et à rejoindre les mobilisations locales.

